

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES  
MARCHES RELATIVE A L'ACQUISITION DE DIVERS APPAREILS DE  
TELECOMMUNICATION AU PROFIT DE LA DGM  
N° DAONR/FOUR/CGPMP/DGM/03/2019**

L'an deux mille dix-neuf, le seizième jour du mois de juillet, se sont réunis dans la salle des réunions de l'Etat-major de la Direction Générale de Migration, les membres de la Commission de Passation des Marchés aux fins de l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de divers appareils de télécommunication au profit de la DGM.

**1. Etaient présents**

Voir la liste à la page 2

**2. Ordre du jour**

- Mot du Président de la CPM ;
- Présentation du rapport d'évaluation des offres de la Sous-commission d'Analyse relatif à l'acquisition de divers appareils de télécommunication;
- Débat, délibération, adoption et signature du Procès-verbal portant proposition d'attribution provisoire du marché par les membres de la Commission de Passation des Marchés ;
- Divers.

**3. Déroulement de la réunion**

**a) Mot du Président de la CPM**

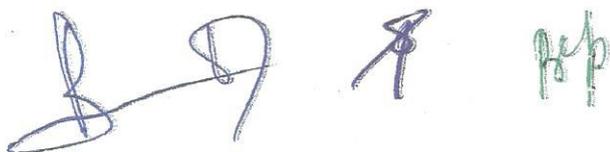
Le Directeur Central Adjoint des Finances, Représentant de Directeur Général de la Direction Générale de Migration a débuté la réunion par le mot de bienvenue aux membres de la Commission de Passation des Marchés.

Il a ensuite demandé à la sous-commission d'analyse des offres de présenter le résumé de son rapport.

**b) Présentation du rapport d'évaluation des offres**

Le Président de la Sous-commission d'Analyse des Offres a porté à la connaissance des membres de la Commission de Passation des Marchés le contenu de celui-ci et les conclusions auxquelles les évaluations ont abouti.

A cet effet, la Commission de Passation des Marchés a constaté que la société BURETOP IRIS Sarl surévalué le prix de la phonie (HF), à savoir 13 000 USD/Unité en lieu et place de 2 500 USD à 3 000 USD prix standard du kit complet (Emetteur/Récepteur, Antenne large bande, Bloc d'alimentation).



**c) Débats, délibération, adoption et Signature du Procès-verbal**

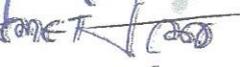
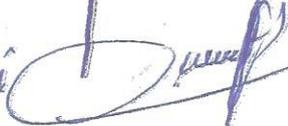
Après l'exposé du rapport d'évaluation des offres, le Président de céans a repris la parole pour ouvrir les débats qui ont principalement tourné autour de l'acceptation de l'offre pour l'analyse détaillée.

La Commission de Passation des Marchés a accepté la décision de la sous-commission et, a déclaré cet Appel d'Offre infructueux et propose de procéder à la consultation restreinte d'eau moins trois fournisseurs et ce, conformément aux dispositions du point 9 de l'article 3 du Décret n° 10/27 du 28 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des marchés Publics.

En foi de quoi, les membres de la Commission de Passation des Marchés ont procédé à la signature du présent Procès-verbal.

Débutée à 14h00', la réunion a pris fin à 16h00'.

**Liste de Présence des Membres de la Commission de Passation des Marchés**

- |                         |   |     |
|-------------------------|---|-----|
| 1. Olivier BUSTIERI     |   | 6.  |
| 2. EMILE PAUL DA DEONET |  | 7.  |
| 3. Serge BELOPEY        |  | 8.  |
| 4. Willy Ngai           |  | 9.  |
| 5. Sedra NGISI          |  | 10. |